

HAZEBROUCK

La ville qui vous ressemble

PLAN DE SOBRIETE ET D'EFFICACITE ENERGETIQUE POUR LA COLLECTIVITE

Visa

Rédigé par Hervé DELVA - Conseiller Municipal Délégué

à la gestion et à l'amélioration du patrimoine immobilier et du cadre de vie

Version 3b du 19/01/2023

Le 20/01/2023

Approuvé par Elise DORMION – Adjointe à la Transition Ecologique

Le 20/01/2023

Validé par Valentin BELLEVAL - Maire d'Hazebrouck

Le 20/01/2023

Délibération en Conseil Municipal

Le

SOMMAIRE

PREAMBULE	4
INTRODUCTION.....	7
QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES.....	8
POIDS DE L'ENERGIE DANS LE BUDGET	8
QUELLE ENERGIE POUR QUEL BESOIN	8
EVOLUTION DE LA DEPENSE ENERGETIQUE TOUT USAGE CONFONDU :	8
EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE THERMIQUE :	9
EVOLUTION DES COUTS PAR TYPE D'ENERGIE :	10
QUELQUES COMPARAISONS	11
CHIFFRES NATIONAUX	11
ET POUR HAZEBROUCK ?	11
PLAN DE SOBRIETE ET D'EFFICACITE ENERGETIQUE POUR LA COLLECTIVITE – PS2E.....	12
OBJECTIF	12
PRINCIPE – UN PROJET VIVANT ET CHIFFRE	13
PERIMETRE.....	13
ORGANISATION DU PROJET	13
ACTEURS.....	13
LE COMITE DE PILOTAGE	14
LES COMITES TECHNIQUES.....	15
CONDUITE DU PROJET	16
CONTROLE	16
PLANNING.....	16
REUNIONS DU COMITE DE PILOTAGE	16
REUNIONS DES COMITES TECHNIQUES	16
GESTION DU PLANNING	16
FICHES « ACTIONS »	17
THEMATIQUES TRAITEES	17
STRUCTURE DES FICHES « ACTIONS »	18
DOCUMENTS ANNEXES.....	19
MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 1	20
MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 2	21
MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 3	22
MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 4	23
MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 5	24
MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 6	25

MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 7	26
MODELE ET STRUCTURE DES FICHES « ACTIONS »	27

PREAMBULE

« **Notre maison brûle et nous regardons ailleurs** », disait le Président de la République Jacques CHIRAC à propos du réchauffement climatique. C'était au 4^{ème} sommet de la terre en 2002 à Johannesburg, 20 ans déjà.

Les COP¹ se succèdent, nous avons passé la 26^{ème}. Les scientifiques s'alarment mais les acteurs politiques ne s'inquiètent pas tous de la même manière et à la même vitesse tant les intérêts politiques et économiques à l'intérieur d'un même pays ou entre pays divergent. Le temps politique n'est pas celui des scientifiques.

Retournons nous un instant et regardons notre passé.

Depuis l'Antiquité l'homme utilisait les seules énergies à sa disposition : la force motrice animale ou humaine, la force de l'eau et du vent, le soleil, la fraîcheur ou la chaleur de la terre, la chaleur animale sans oublier l'énergie apportée par le végétal.

L'eau, le vent, le soleil, le sol, le végétal étaient les énergies de l'époque qualifiées aujourd'hui d'EnR. Nous n'avons donc rien inventé. Ces énergies ont été simplement délaissées peu à peu à partir du 19^{ème} siècle au profit des énergies fossiles.

Nous sommes ainsi passés d'une société agricole à une société industrielle avec la découverte de nouvelles sources d'énergie : le charbon puis le pétrole et le gaz. Le développement de nos sociétés a permis de moderniser, d'industrialiser et de performer les techniques de nos ancêtres.

Depuis, une partie de l'humanité extrait des entrailles de la terre ces réserves d'énergies abondantes et peu coûteuses que Mère Nature aura mis des millions d'années à produire. Ces réserves ne sont pas inépuisables et l'illusion d'une tranquillité durable est balayée par un approvisionnement perpétuellement décroissant.

Concernant les réserves Pétrolières, depuis 2018 nous sommes en décroissance sur les gisements. Nous observons que les quantités de pétrole seront divisées par 2 d'ici à 2050. L'Europe importe la totalité de ses besoins ce qui implique un approvisionnement qui pourrait être divisé de 2 à 10 en fonction de ce que les producteurs voudront bien nous laisser².

L'impact direct est le début d'une raréfaction de cette énergie avec pour effet une augmentation drastique du prix sur le marché.

Concernant le gaz, le conflit Russo-Ukrainien accentue les risques de ruptures d'approvisionnement au point que dans son projet de loi, portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, le gouvernement prévoit des actions de sécurisation des stocks mais aussi des actions potentielles de délestage de consommateurs.

Il est très difficile de faire un pronostic sur la situation pour cet hiver mais surtout de se projeter pour les hivers suivants sachant qu'en France 60% du gaz importé est utilisé pour le chauffage.

Une alternative se développe avec la mise en œuvre d'installations de méthanisation agricoles et industrielles. Les projets progressent, y compris en Flandre, mais ne sont pas encore aujourd'hui une source de compensation suffisante.

¹ Conférence des Parties

² Source JMJ - The Shift Project

Concernant l'électricité, la France est en autosuffisance avec notamment les systèmes de production pilotables « bas carbone » tels que les centrales hydroélectriques et électronucléaires ou les systèmes à fonctionnement intermittent et non pilotables comme les parcs éoliens et photovoltaïques.

Mais la France traverse une période difficile où de nombreuses centrales électronucléaires sont à l'arrêt pour visites décennales de grand carénage, réexamen des installations de sûreté,... ce qui conduit la France à importer une électricité plus carbonée.

A cela s'ajoutent les récentes conditions climatiques d'été, qui ont conduit certaines centrales électronucléaires en bordure des fleuves à réduire leur production en raison de la diminution du débit d'étiage.

Nous sommes aujourd'hui dans un contexte anxiogène où notre niveau de dépendance énergétique est élevé avec des prix de marché en hausse et non maîtrisés.

Au travers de son projet de loi, le gouvernement entend redonner à la France une souveraineté énergétique. L'avenir de notre pays passera par un mix de production électrique visant à garantir cette souveraineté.

Au-delà de ces problématiques d'approvisionnement et économique, le dérèglement climatique fait peser sur nos sociétés humaines et celles des générations futures des risques importants dont l'impact environnemental est loin d'être pleinement connu. Il existe un consensus scientifique sur les causes de ces bouleversements comme évoqué en début de ce préambule mais les prises de conscience des acteurs politiques sont encore timides ou divergentes.

Disposer de moins d'énergie fossile sur terre nous contraint à terme à diminuer et repenser nos modes de consommation. Cette intention délibérée de moins consommer oblige des collectivités à entrer dans l'ère de la sobriété quand pour d'autre, elle se traduit par une imposition à moins consommer faute de moyen. Cela s'appelle alors la pauvreté énergétique. Des communes vont entrer dans cette pauvreté faute de moyen.

Notre maison brûle mais nous commençons à regarder du bon côté. L'Europe tremble et se doit de réagir. La France aussi. L'énergie irrigue notre économie et nos modes de vie. Elle est partout, autour de nous et même sur nous.

Dans le cadre du plan d'investissement « France 2030 », le Président de la République avait détaillé en début d'année les orientations de la nouvelle politique énergétique :

- Consommer moins d'énergie
- Gagner en sobriété énergétique
- Produire davantage d'énergie décarbonée par une accélération des EnR
- Consolider la filière nucléaire

Comme beaucoup de communes en France, la ville d'Hazebrouck subit des augmentations de la dépense énergétique. Ces augmentations impactent lourdement le budget de fonctionnement qui peine à trouver des recettes en compensation.

Nos objectifs pour mieux maîtriser notre dépense et conserver demain un système énergétique durable sont :

- de diminuer drastiquement nos consommations d'énergie,
- de repenser nos modes de consommations et de fonctionnement,
- de s'affranchir des énergies fossiles fortement carbonées,
- d'accélérer le déploiement des EnR

Diminuer nos consommations d'énergie et performer nos structures et nos systèmes vont contribuer à maîtriser nos émissions carbone et réduire notre dépense énergétique.

Pour parvenir à ces objectifs, je propose la mise en place d'un **PLAN DE SOBRIETE ET D'EFFICACITE ENERGETIQUE POUR LA COLLECTIVITE (PS2E)**, véritable projet conçu de manière cohérente, structurée et organisée.

---000---

Les Services de la ville ont été sollicités le 4 octobre 2022, lors du CoDir (*Comité de Direction*), pour travailler sur ces sujets en 4 groupes et 4 thèmes :

- ✓ Suivre les consommations énergétiques (*tableaux de bord, reporting, constat, analyses...*), Comment j'évalue ma progression ;
- ✓ Rendre intelligible les décisions et devenir ambassadeur (*comment je communique, je fais adhérer, comment je passe du « j'ai compris » à « je porte le message »*)
- ✓ S'engager vers plus d'efficacité énergétique (*leviers d'action, mise en œuvre, règlement, subventions...*) ;
- ✓ Veiller, encourager et imposer :
 - la mise en œuvre de ces actions par les tiers, les associations, les autres acteurs du territoire,
 - les systèmes d'énergie renouvelable et récupérable, le développement du réseau de chaleur urbain, l'optimisation des consommations de l'éclairage public et sportif...

Parallèlement, Monsieur le Maire et l'ensemble des élus de l'exécutif ont approuvé le PS2E, lors du Bureau Municipal du 7 octobre 2022.

En 1974, en pleine crise pétrolière, la France avait un slogan : « *on n'a pas de pétrole mais on a des idées* ». Aujourd'hui, la crise énergétique nous contraint fortement à nouveau.

Nous sommes toutes et tous concernés : Elus, Agents Municipaux, Utilisateurs des locaux : Ecoles, Complexes Sportifs, Centres d'Animation, Centres Sociaux, Espaces Culturels, Locaux Administratifs et Associatifs, ...

Il est urgent que nous soyons toutes et tous, chaque jour, à chaque instant et pour chacune de nos actions, acteurs de la maîtrise énergétique qui contribuera à diminuer la dépense de la collectivité et réduire les émissions Carbone.

Le Plan de Sobriété et d'Efficacité Energétique pour la collectivité se veut être l'outil idoine pour y parvenir.

Texte écrit en juillet 2022 et modifié en janvier 2023


Hervé DELVA

Conseiller Municipal Délégué

à la gestion et à l'amélioration du Patrimoine Immobilier et du cadre de vie

INTRODUCTION

Pour notre commune, quels sont les leviers pour garantir la maîtrise de la dépense énergétique dans notre budget de fonctionnement et répondre aux objectifs environnementaux de demain.

- ✓ Eu égard aux risques majeurs d'un approvisionnement limité ou contrôlé du gaz en Europe suite au conflit Russo-Ukrainien et à la relance économique post Covid,
- ✓ Eu égard aux risques de partage du gaz entre les états membres, au titre de la solidarité Européenne, entraînant des situations potentielles de rationnement et de délestage des consommateurs,
- ✓ Eu égard à l'envolée des prix du gaz concomitant à ce qui précède,
- ✓ Eu égard aux risques de délestage de l'approvisionnement électrique compte tenu du nombre de centrales électronucléaires actuellement en maintenance auxquelles s'ajoutent les difficultés à produire de l'électricité chez nos voisins européens,
- ✓ Eu égard à l'évolution aléatoire du prix de bourse de l'énergie électrique indexé sur la valeur la plus chère de production en Europe et à l'impact de la relance économique post Covid,
- ✓ Eu égard à la diminution progressive des gisements d'énergies fossiles et de la nécessité de trouver des solutions alternatives,
- ✓ Eu égard aux différentes réglementations Européennes et Françaises qui contribuent à réduire nos émissions carbone,

je propose la mise en place d'un **plan d'urgence** pour arriver à cette maîtrise de la consommation d'énergie et de la dépense par une organisation basée sous forme d'un projet collectif que j'ai nommé :

PLAN DE SOBRIETE ET D'EFFICACITE ENERGETIQUE POUR LA COLLECTIVITE.

Il vise à :

- améliorer l'efficacité énergétique de notre patrimoine,
- maîtriser nos consommations et nos modes de fonctionnement,
- s'affranchir des énergies fossiles fortement carbonées,
- accélérer le déploiement des EnR et R³,
- contribuer à la réduction des émissions carbone.

³ Energie Renouvelable et Récupérable

QUELQUES ELEMENTS CHIFFRES

POIDS DE L'ENERGIE DANS LE BUDGET

Réduire les consommations d'énergies en encourageant la sobriété et l'amélioration de l'efficacité énergétique contribuent à la maîtrise de l'énergie consommée, de ses coûts et à la réduction des émissions carbone.

La dépense énergétique représente le 3^{ème} poste des dépenses du budget de fonctionnement.

QUELLE ENERGIE POUR QUEL BESOIN

La commune utilise 4 énergies pour ses besoins :

- L'électricité : < 36 kVA et > 36 kVA :
 - Tout usage bâtiment,
 - Eclairage public
- Le gaz :
 - Chauffage, ECS⁴
- Le chauffage urbain (*mix : Biomasse / Gaz / récupération chaleur fatale sur Cogénérations*) :
 - Chauffage, ECS.
- Le fioul domestique (*énergie abandonnée en 2023*) :
 - Chauffage

EVOLUTION DE LA DEPENSE ENERGETIQUE TOUT USAGE CONFONDU :

Evolution des coûts	2019	2020	2021	2022
Electricité <=36 kVA	173 973,49 €	122 710,81 €	155 729,28 €	107 572,96 €
Electricité > 36 kVA	372 299,72 €	263 341,74 €	245 946,10 €	326 638,31 €
Electricité Ecl Public	316 795,94 €	299 870,86 €	201 552,43 €	187 853,91 €
Gaz de Réseau ENGIE	7 777,15 €	15 965,10 €	19 070,68 €	13 205,38 €
DALKIA P1 GAZ	130 985,28 €	109 498,78 €	112 078,73 €	149 309,89 €
DALKIA R1 CU	230 423,29 €	207 401,84 €	296 264,29 €	310 026,68 €
DALKIA FOD	30 063,06 €	58 970,34 €	44 516,38 €	51 111,72 €

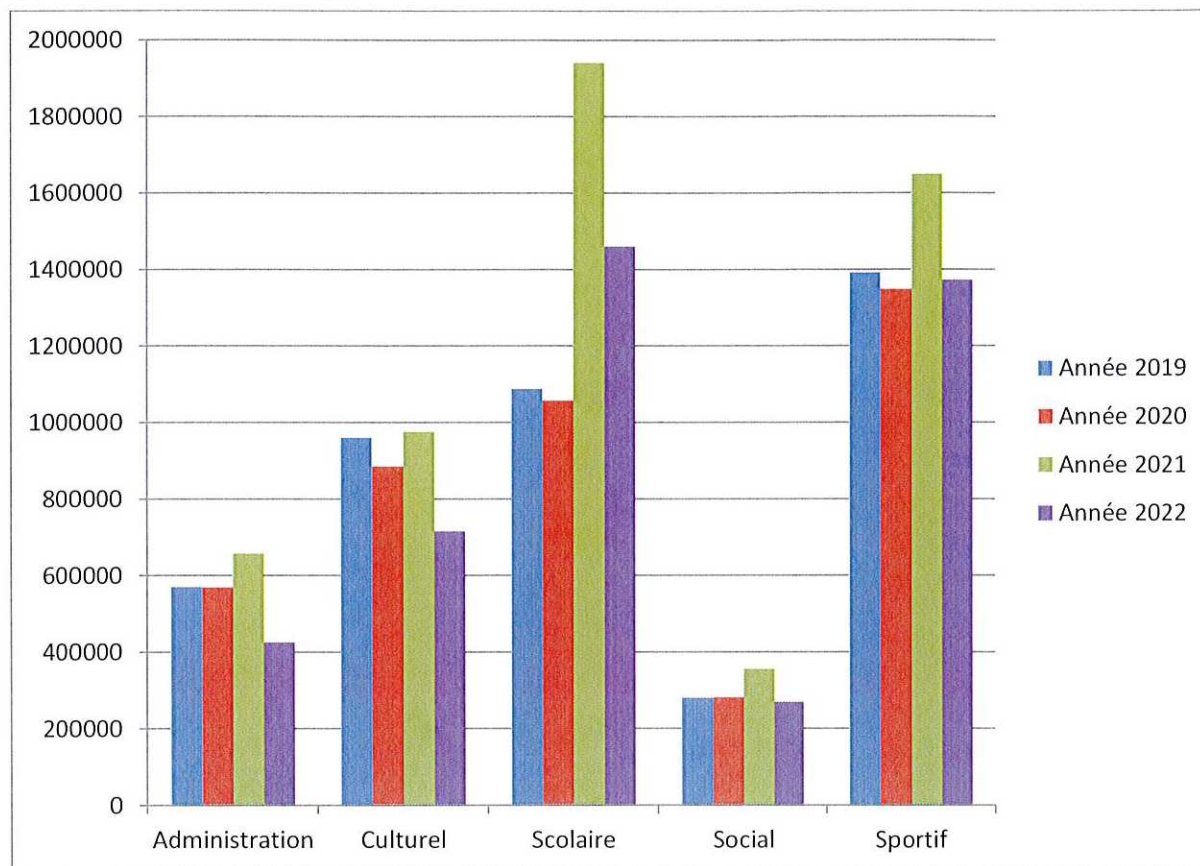
En rouge = valeur à affiner en fonction des dernières données

Coût exprimé en € TTC

⁴ Eau Chaude Sanitaire

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ENERGIE THERMIQUE :

Le graphe ci-dessous présente les variations de consommation d'énergie thermique par typologie de bâtiment et par année de 2019 à 2022.

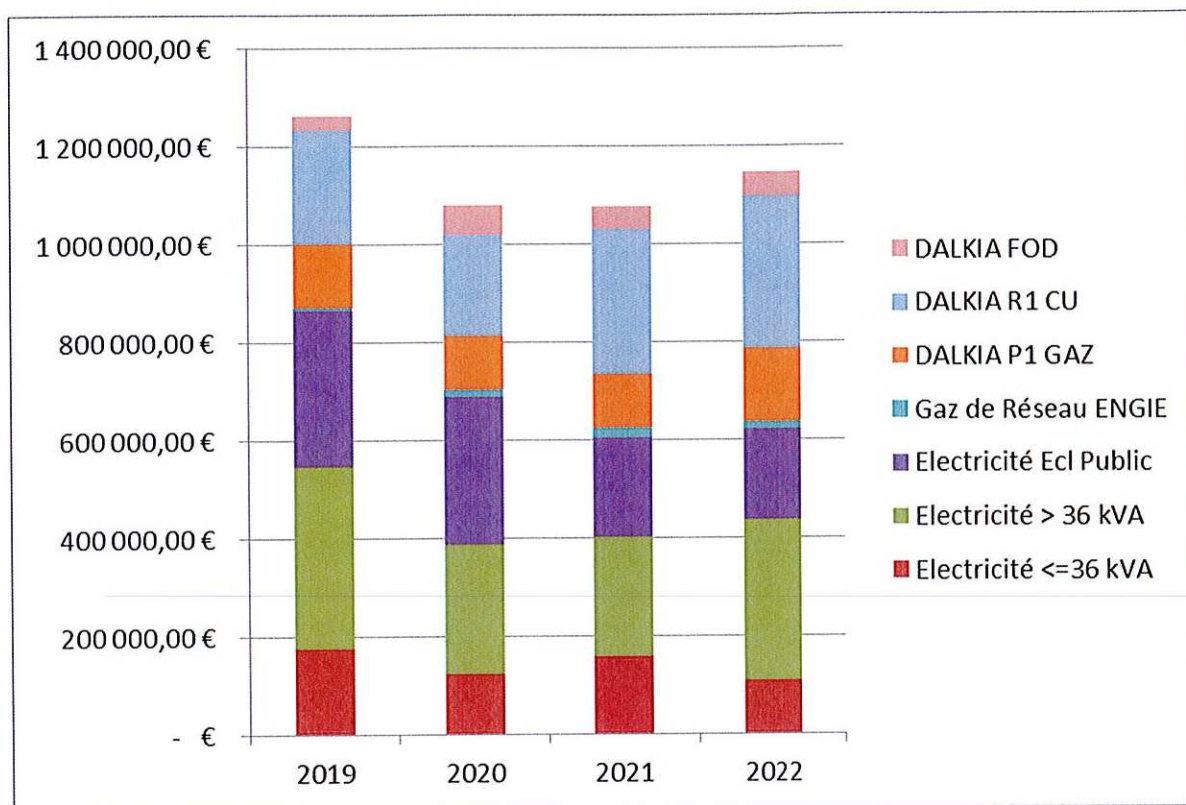


Exprimée en kWh

Il est important de corréler les valeurs de consommation au graphe ci-dessous qui traduit la rigueur climatique des dernières années qui s'exprime en DJU (Degré Jours Unifiés). Le poste « chauffage » représente une part importante dans les consommations.

	DJU
Moyenne trentenaire (référence)	2568
2019	2367
2020	2190
2021	2557
2022	2218

EVOLUTION DES COUTS PAR TYPE D'ENERGIE :



COMMENTAIRES SUR L'EVOLUTION DES COUTS :

Le bilan de l'année 2021 indique que la collectivité a dépensé 1 075 158 € TTC pour ses dépenses énergétiques. En 2022, *sous réserve des derniers ajustements*, le bilan indique une dépense de 1 145 718 € TTC tout en sachant que la rigueur climatique était moins forte en 2022.

Les bâtiments représentent le poste de dépense énergétique le plus fort avec 84% loin devant l'éclairage public à 16%.

La dépense énergétique de 2022 a augmenté de 6,5% alors que la rigueur climatique a diminué de 14%. Ce sont les premiers effets de l'augmentation du coût des énergies.

En ce qui concerne l'éclairage public, la dépense a diminué en 2021 et 2022 compte tenu du changement de fournisseur au 1^{er} trimestre 2020. Pour 2022, la facture énergétique baisse d'environ 6%. Ce sont les premiers effets de l'extinction nocturne.

Concernant le bâtiment et ses usages, la dépense a augmentée +23% entre 2020 et 2022 tout en sachant qu'elle avait baissé de 18% entre 2019 et 2020 compte tenu de l'impact du renouvellement du contrat d'exploitation au 3^{ème} trimestre 2020.

QUELQUES COMPARAISONS

CHIFFRES NATIONAUX

En 2017, la consommation totale du patrimoine géré directement par les collectivités était en moyenne de 57 €/hab. La consommation énergétique pour la strate de notre collectivité est de 49 €/hab⁵.

La répartition par poste est de :

- **Bâtiments municipaux (tout usage) : 75%**
- **Eclairage public : 11%**
- Déchets et Eaux : 8%
- Carburants : 6%

La consommation énergétique, pour la strate de notre collectivité, pour les bâtiments (tout usage) et l'EP est donc de : **42 €/hab**.

ET POUR HAZEBROUCK ?

La consommation énergétique de la collectivité pour les bâtiments (tout usage) et l'Eclairage Public est en 2022 de **53 €/hab⁶** qui se répartit comme suit :

- **Bâtiments municipaux (tout usage) : 45 €/hab soit 84%**
- **Eclairage public : 8 €/hab soit 16%**

COMMENTAIRES SUR LES CHIFFRES PRESENTES :

La ville d'Hazebrouck a une dépense énergétique de +26% (2022) par rapport à la moyenne nationale (dernière valeur connue 2017 - source ADEME) des villes d'une même strate qu'il faut nuancer car les villes depuis 2017 ont été impactées également par l'augmentation des prix. En 2019, la collectivité présentait un écart de +38%. C'est la renégociation des contrats qui a permis de réduire fortement cet écart.

Des leviers d'actions existent et la collectivité se doit de réagir pour réduire ses consommations énergétiques et ainsi diminuer la dépense correspondante. Le plan de sobriété et d'efficacité énergétique pour la collectivité se veut être l'outil pour contribuer à organiser, structurer et justifier des démarches engagées pour réduire cette dépense.

⁵ Source ADEME Chiffres clés 2017

⁶ Base INSEE : 21408 hab en 2019

PLAN DE SOBRIETE ET D'EFFICACITE ENERGETIQUE POUR LA COLLECTIVITE – PS2E

OBJECTIF

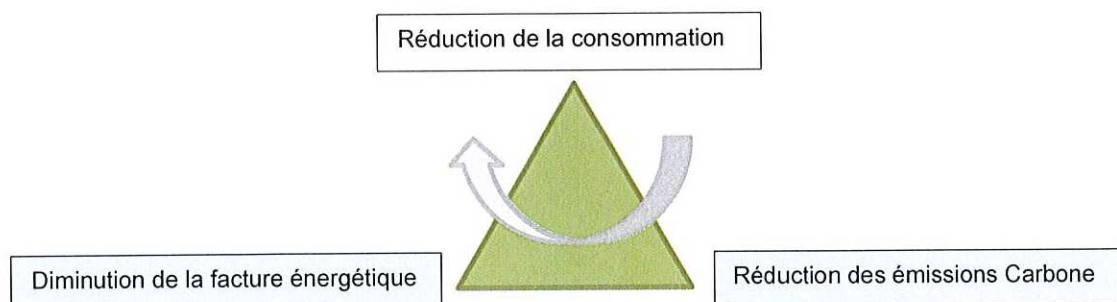
La dépense énergétique de la collectivité dans le budget de fonctionnement est en augmentation et sa part par habitant est supérieure de 19% par rapport à des villes d'une même strate et ce malgré des renégociations de marché d'énergie et d'exploitation de chauffage qui ont fait baisser la facture.

Pour pallier à la difficulté que connaît la collectivité dans la maîtrise des postes de consommations d'énergies, par l'absence d'un personnel spécifique, et dans le cadre de ce projet, la collectivité a engagé un apprenti alternant, partagé avec le SIECF TE, pour assurer les missions d'économe de flux.

La dépense énergétique représente un poste important sur le budget de fonctionnement.

Pour conduire, gérer et planifier les différentes actions à engager, ce plan est construit sous la forme d'un PROJET. Les objectifs sont de 3 ordres :

1. Contribuer à réduire nos consommations d'énergie,
2. Réduire nos émissions Carbone,
3. Diminuer la dépense énergétique à court et moyen terme.



Ce plan vise à :

- Engager notre patrimoine vers une sobriété énergétique,
- Optimiser les comportements humains envers cette sobriété,
- Maîtriser nos consommations au plus près des usages,
- Développer les énergies renouvelables ou récupérables,
- Contribuer à la réduction des émissions de GES.

PRINCIPE – UN PROJET VIVANT ET CHIFFRE

Comme tout projet qui se respecte, il se veut interactif et collectif. Si l'objectif est fixé, les thématiques à traiter pour y parvenir sont décrites dans des fiches « actions » présentées en annexe.

Fiche « actions » 1 : Suivre les Consommations énergétiques,

Fiche « actions » 2 : Optimiser la sobriété énergétique auprès des utilisateurs,

Fiche « actions » 3 : Optimiser la sobriété énergétique auprès des agents,

Fiche « actions » 4 : Engager le patrimoine vers plus d'efficacité énergétique,

Fiche « actions » 5 : Développer le Réseau de chaleur Urbain,

Fiche « actions » 6 : Optimiser les consommations de l'Eclairage Public et Sportif,

Fiche « actions » 7 : Mettre en œuvre des systèmes d'EnR&R.

Tout ce panel d'actions sera orchestré d'évènements interdépendants ou non et sera amené à évoluer et être complété au fur et à mesure de la mise en application des différentes actions. Rien n'est figé dans ce projet.

Certaines actions vont nécessiter un budget d'investissement. Tout investissement devra être décrit et indiquera les économies d'objectif, le potentiel d'aide financière et le retour sur investissement.

PERIMETRE

Le périmètre du projet est constitué de l'ensemble des bâtiments du patrimoine immobilier ainsi que de l'éclairage public et sportif.

ORGANISATION DU PROJET

ACTEURS

Il s'agit de rassembler une équipe autour d'un responsable projet pour mener à bien ce projet et répondre aux objectifs fixés dans les délais et d'en contrôler la bonne exécution et la bonne évolution.

Comme tout projet, il entraîne une acceptation de l'ensemble des acteurs, une organisation maîtrisée et un planning à respecter.

Le PS2E POUR LA COLLECTIVITE sera organisé sur la base d'un **Comité de Pilotage** dont le rôle est de garantir le respect de l'objectif fixé et de **Comités Techniques** attachés à la gestion et l'exécution de chacune des fiches Actions.

LE COMITE DE PILOTAGE

SON ROLE

Le CoPil est en charge du suivi du plan et de sa bonne exécution.

Il se tient informé des avancements des CoTech par le Responsable Projet, prend des décisions en fonction des travaux, des points bloquants ou de positions politiques.

Le CoPil peut, s'il le désire et en fonction des thématiques traitées, inviter un élu ou un animateur d'un CoTech.

SA COMPOSITION

Le CoPil se compose d'Elus, du DGS, du Responsable Finances et du DST.

Valentin BELLEVAL	Maire d'Hazebrouck	Président du CoPil
Philippe GRIMBER	1 ^{er} Adjoint ⁷	Vice-Président du CoPil
Elise DORMION	2 ^{ème} Adjointe ⁸	Participante
Hervé DELVA	Conseiller Municipal Délégué ⁹	Elu référent Projet
Benjamin DESPLANQUE	Directeur Général des Services	Participant
Denis MESTDACH	Chef du Service Finances	Participant
Emmanuel WILS	Directeur des Services Techniques	Responsable Projet

LIVRABLES

Pour chaque CoPil, un compte rendu sera établi dans lequel figure au moins :

- L'ordre du jour,
- Les sujets traités en cours et à venir,
- Les décisions prises à porter à connaissance des CoTech,
- Le planning modifié ou ajusté,
- Divers points

⁷ en charge des travaux, de la régie municipale des eaux, des finances, des ressources humaines et du bien-être au travail.

⁸ en charge de la transition écologique, de l'environnement, de l'alimentation durable, de l'agriculture et de la condition animale

⁹ en charge de la gestion et de l'amélioration du patrimoine immobilier, de la gestion des espaces verts et de la propreté de la ville

LES COMITES TECHNIQUES

SON ROLE

La fonction de chaque CoTech est de :

- travailler sur les thématiques,
- définir chaque tâche,
- désigner qui se charge des tâches,
- établir le planning,
- valider les travaux auprès du Responsable Projet et de l'Elu référent,
- faire exécuter les travaux,
- s'assurer du bon déroulement de leur avancement au planning.

Les CoTech seront animés par la personne la plus représentative des travaux à réaliser pour parvenir aux objectifs.

SA COMPOSITION

Les membres des comités techniques, CoTech, sont constitués en fonction des thématiques traitées. Chaque CoTech est associé à une fiche « Actions ». Il conduit les thématiques traitées.

Seront présents :

- des membres permanents,
- des élus en fonction de leur délégation,
- des chefs de service et des agents,
- des partenaires publics externes invités si besoin : SIECF, ADEME, CCFI, ...
- des prestataires externes invités si besoin : DALKIA, INEO,

Les membres permanents sont :

- Hervé DELVA – Elu référent
- Emmanuel WILS – Directeur des Services Techniques – Responsable Projet

Sur proposition du DGS, les membres des CoTech sont indiqués en annexe.

LES LIVRABLES

Pour chaque CoTech, un compte rendu sera établi dans lequel figure au moins :

- L'Ordre du jour,
- Les sujets traités en cours et à venir,
- L'état d'avancement des travaux depuis le dernier CoTech,
- Les décisions prises,
- Le planning modifié ou ajusté,
- Points divers,

CONDUITE DU PROJET

ELU REFERENT

L'élú référent s'assure de la bonne gestion du projet. Il est en lien étroit avec le Responsable Projet. Il rend compte de l'avancement du Projet à MLM et aux Elus du Comité de Pilotage et si besoin périodiquement à l'ensemble des élus à l'occasion d'un Bureau Municipal et à la Commission Transition Ecologique.

RESPONSABLE PROJET

La conduite de ce projet est confiée à un Responsable Projet.

Il gère le projet, veille à son bon déroulement, est garant du respect des plannings par les acteurs, participe aux CoPil et aux CoTech, contribue à l'exécution des travaux, apporte toute modification utile.

Il lève les obstacles rencontrés par les intervenants.

Il rédige les ordres du jour du CoPil et participe à la rédaction des Ordre du Jour des CoTech. Il rend compte régulièrement à l'élú Référent et au Directeur Général des Services.

CONTROLE

Dans tout projet un contrôle s'impose dont le but est de surveiller la bonne progression du projet.

Le contrôle est d'une part assuré par le CoPil et ensuite par le Responsable Projet qui examine en permanence les résultats accomplis à une date périodique. Il vérifie si l'exécution des actions est conforme aux objectifs.

PLANNING

REUNIONS DU COMITE DE PILOTAGE

Le Comité de Pilotage, CoPil, se réunit de façon **trimestrielle** et préalablement à toute Commission Transition Ecologique.

REUNIONS DES COMITES TECHNIQUES

Les Comités Techniques, CoTech, se réunissent autant de fois que nécessaire en fonction de l'avancement des actions et à minima tous les 2 mois.

GESTION DU PLANNING

Les plannings ainsi que les jalons d'arrêt (réunions CoPil et CoTech) seront tenus sur base d'un fichier Excel dont le dépositaire sera le Responsable Projet.

Le planning est annexé au présent plan.

FICHES « ACTIONS »

THEMATIQUES TRAITEES

A ce jour, 7 fiches « actions », avec leurs thématiques, ont été établies :

Fiche	Titre de la Fiche « Actions » et thématique(s)	Délai	Avancement
Fiche actions 1	Suivre les Consommations énergétiques 1. Mettre en place une procédure de suivi régulier des consommations et de constats d'écarts par rapport à des consommations de référence. 2. Suivi des contrats DSP – PPP,	 	 
Fiche actions 2	Optimiser la sobriété énergétique auprès des utilisateurs 1. Mettre en place une communication aux utilisateurs, 2. Mettre en place des actions de formation aux utilisateurs, 3. Inscrire dans la charte et convention aux associations la notion d'engagement vers une sobriété énergétique, 4. Rédiger une procédure de démarrage et d'arrêt de la saison de chauffe, 5. Optimiser les régimes de fonctionnement des régulations en chaufferie ou sous station et réduire nos températures ambiantes.	    	    
Fiche actions 3	Optimiser la sobriété énergétique auprès des agents 1. Mettre en place des actions de formation d'agents « ambassadeur », 2. Mise en place d'ateliers pour sensibilisation et adhésion des agents, 3. Développer la notion d'engagement vertueux.	  	  
Fiche actions 4	Engager le patrimoine vers plus d'efficacité énergétique 1. Constituer le Schéma Directeur Immobilier Energie 2. Améliorer l'efficacité des installations Thermiques, 3. Equiper tous les locaux d'éclairages LED et performer leur gestion, 4. Basculer les chaufferies du fioul au gaz, 5. Lancer les travaux d'amélioration énergétique du patrimoine.	    	    
Fiche actions 5	Développer le Réseau de chaleur Urbain 1. Constituer le Schéma Dir. du Réseau de Chaleur (SDRCU) pour étude d'opportunité de son déploiement 2. Mettre en application le Décret n° 2022-666 du 26 avril 2022 relatif au classement des réseaux de chaleur (RCU), 3. Mise en œuvre du déploiement du RCU	  	  

Fiche	Titre de la Fiche « Actions » et thématique(s)	Impact	Avancement
Fiche actions 6	Optimiser les consommations de l'Eclairage Public et Sportif - Réaliser l'audit de l'EP et de l'ESp via Lum'ACTEE - Actions de réduction de la consommation énergétique EP - Actions de réduction de la consommation énergétique ESp	  	  
Fiche actions 7	Mettre en œuvre des systèmes EnR & R - Développer un programme de solarisation sur la commune - Etude d'opportunité de méthanisation de la STEP	 	 

Légende « délai » :

Court terme		délai : < 2 ans
Moyen terme		délai : < 4 ans
Long terme		délai : > 4 ans

Légende « Avancement » :

Action engagée	
Action à engager	

D'autres actions contribuant à réduire la facture énergétique peuvent être détectées au cours du déroulement de ce plan. Elles s'intégreront au projet sous forme de fiche « actions ».

STRUCTURE DES FICHES « ACTIONS »

Les fiches « Actions » sont le fil rouge des actions à engager et à mener pour atteindre le ou les objectifs fixés.

Chaque fiche résume pour chacune des actions :

- Les tâches à réaliser
- Les intervenants
- Les délais (planning)
- Tâche aboutie

Un modèle de fiche « Actions » est présenté en annexe.

DOCUMENTS ANNEXES

Les documents annexes comprennent :

- Membres des CoTech
- Modèle et structure de la fiche « Actions »
- Le planning sous format informatique Excel

Fiche « Actions » 1 : Suivre les Consommations énergétiques

Fiche « Actions » 2 : Optimiser la sobriété énergétique auprès des utilisateurs

Fiche « Actions » 3 : Optimiser la sobriété énergétique auprès des agents

Fiche « Actions » 4 : Engager le patrimoine vers plus d'efficacité énergétique

Fiche « Actions » 5 : Développer le Réseau Urbain

Fiche « Actions » 6 : Optimiser les consommations de l'EP & EPs

Fiche « Actions » 7 : Développer des équipements EnR et R

MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 1

Fiche « actions » 1	Suivre les Consommations énergétiques
	Elu : Hervé DELVA
	Chef de Projet : DST : E WI
	Agents : Pôle Financier : D ME / C SM Pôle Technique : J LE
	Partenaires publics : SIECF TE : F LE / G KE
	Prestataires extérieurs : DALKIA INEO EQUANS
Thématiques à traiter	
1. Mettre en place une procédure de suivi régulier des consommations et de constats d'écarts par rapport à des consommations de référence. 2. Suivi des contrats DSP – PPP,	

MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 2

Fiche « actions » 2	Optimiser la sobriété énergétique auprès des utilisateurs
	Elus : Hervé DELVA – élu référent Philippe GRIMBER Gaël DUHAMEL Céline SAUZEAU Sabrina BLONDEL FLORQUIN Florence BRISBART
	Chef de Projet : DST : E WI
	Agents : S ^{ce} Communication : A MA Pôle Technique : J LE / C DE Pôle Population : V DE / J WI / C PI
	Partenaires publics : SIECF TE : F LE
	Prestataires extérieurs : DALKIA
Thématiques à traiter	
1. Mettre en place une communication aux utilisateurs, 2. Mettre en place des actions de formation aux utilisateurs, 3. Inscrire dans la charte et convention aux associations la notion d'engagement vers une sobriété énergétique, 4. Rédiger une procédure de démarrage et d'arrêt de la saison de chauffe, 5. Optimiser les régimes de fonctionnement des régulations en chaufferie ou sous station et réduire nos températures ambiantes.	

MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 3

Fiche « actions » 3	Optimiser la sobriété énergétique auprès des agents
	Elus : Hervé DELVA – élu référent Philippe GRIMBER Gaël DUHAMEL
	Chef de Projet : DST : E WI
	Agents : S ^{ce} Communication : A MA Pôle Ingénierie : D BE Pôle Technique : J LE / C DE Pôle Population : V DE / J WI / C PI
	Partenaires publics : SIECF TE : G KE / F LE
	Prestataires extérieurs : DALKIA
Thématiques à traiter	
1. Mettre en place des actions de formation d'agents « ambassadeur », 2. Mise en place d'ateliers pour sensibilisation et adhésion des agents, 3. Développer la notion d'engagement vertueux.	

MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 4

Fiche « actions » 4	Engager le patrimoine vers plus d'efficacité énergétique
	Elus : Hervé DELVA – élu référent
	Chef de Projet : DST : E WI
	Agents : Pôle Technique : J LE / C DE / L NU Pôle Support/Appui Direction : R RE / N FE
	Partenaires publics : SIECF TE : F LE / G KE
	Prestataires extérieurs : DALKIA
Thématiques à traiter	
1. Constituer le Schéma Directeur Immobilier Energie 2. Améliorer l'effcience des installations Thermiques, 3. Equiper tous les locaux d'éclairages LED et performer leur gestion, 4. Basculer les chaufferies du fioul au gaz, 5. Lancer les travaux d'amélioration énergétique du patrimoine.	

MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 5

Fiche « actions » 5	Développer le Réseau de chaleur Urbain
	Elus : Valentin BELLEVAL / Philippe GRIMBER Hervé DELVA – élu référent Michel DUHOO
	Chef de Projet : DST : E WI
	Agents : Pôle Ingénierie : D BE / E BE / H DE Pôle Technique : J LE / C DE / L NU Pôle Direction Générale : A DE
	Partenaires publics : SIECF TE : G KE ADEME CCFI
	Prestataires extérieurs : BET en charge du SDRCU DALKIA / ENERGIE FLANDRE METHAZEBROUCK
Thématiques à traiter	
1. Constituer le Schéma Directeur du Réseau de Chaleur (SDRCU) pour étude d'opportunité de son déploiement 2. Mettre en application le Décret n° 2022-666 du 26 avril 2022 relatif au classement des réseaux de chaleur (RCU), 3. Mise en œuvre du déploiement du RCU	

MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 6

Fiche « actions » 6	Optimiser les consommations de l'Eclairage Public et Sportif
	Elus : Hervé DELVA – élu référent Philippe GRIMBER Philippe DUHAMEL Gaël DUHAMEL
	Chef de Projet : DST : E WI
	Agents : Pôle Technique : J LE / C DE / L NU Pôle Population/Sport : V DE / J WI
	Partenaires publics : SIECF TE : G KE / F LE
	Prestataires extérieurs : BET d'audit PPP dans le cadre de Lum'ACTEE INEO EQUANS
Thématiques à traiter	
1. Réaliser l'audit de l'EP et de l'ESp via Lum'ACTEE 2. Actions de réduction de la consommation énergétique EP 3. Actions de réduction de la consommation énergétique ESp	

MEMBRES DU CoTECH – FICHE « ACTIONS » 7

Fiche « actions » 7	Mettre en œuvre des systèmes EnR & R
	Elus : Hervé DELVA – élu référent Philippe GRIMBER Elise DORMION
	Chef de Projet : DST : E WI
	Agents : Pôle Ingénierie : D BE Pôle Financier/Urbanisme : A DE Pôle Technique : C DE / L NU Régie des Eaux : A RO
	Partenaires publics : SIECF TE : G KE / F LE ADEME
	Prestataires extérieurs : SUEZ ...
Thématiques à traiter	
1. Lancer un programme d'étude de solarisation sur la commune 2. Mise en œuvre de la solarisation par panneaux photovoltaïques 3. Etude d'opportunité de méthanisation de la STEPU	

MODELE ET STRUCTURE DES FICHES « ACTIONS »

PLAN DE SOBRIETE ET D'EFFICACITE ENERGETIQUE POUR LA COLLECTIVITE		
HAZEBROUCK La ville qui vous ressemble	Fiche « Actions » n° X « TITRE DE LA FICHE »	n° X-X
« Thématique traitée »		
Fiche crée le :	Modifiée le :	Version :
Animateur :	Sce – qui ?	
Intervenants	Sce et Agents Prestataire extérieur : ?	
PERIMETRE :		
Il s'agit de préciser la portée de la thématique à traiter.		
OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX		
Il s'agit de décrire le ou les objectifs à atteindre pour respecter la thématique à traiter		
Economie d'énergie attendue	MWh / an	€ TTC / an
Emissions carbone évitées	tCO2e / an	
OBJECTIFS ECONOMIQUES		
Investissements estimés	€ TTC	
Subventions potentielles	€ TTC	
TRI	Année(s)	

METHODOLOGIE			
Tâches à accomplir	Qui	Quand	Fait
<i>Décrire les différentes tâches qui vont permettre d'atteindre le ou les objectifs de la thématique traitée</i>	<i>Désigner les intervenants</i>	<i>Définir le planning</i>	